

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5101>



# Fête de la Musique : le recteur impose la Marseillaise puis fait marche arrière

- SNES académique de Dijon - S3 - Editorial -



Date de mise en ligne : mardi 10 mai 2016

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

Dans une lettre ci-dessous, on ne peut plus directive (alors qu'il n'en a pas le pouvoir) le recteur tente d'imposer la Marseillaise dans les collèges le 21 juin en début d'après-midi.

Le SNES-FSU lui demande de renoncer à cette commande, de respecter les chorales et les collègues.  
La Fête de la Musique, c'est pour faire la fête !

Dans sa réponse, le recteur est moins directif ...

Puis devant la presse, fait marche arrière "nous n'avons pas demandé impérativement ..." A 3 min 27 secondes  
<http://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne/emissions/jt-1920-bourgogne>



La lettre du recteur

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

**Lettre du recteur**

La réponse du SNES-FSU

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

**La réponse du SNES-FSU**

La réponse du recteur

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

**La réponse du recteur**